



Commune de La Roche

Route de la Gruyère 9
1634 LA ROCHE (FR)
Tél. 026 413 90 40
commune@la-roche.ch

Service des constructions et de
l'aménagement (SeCA)
M. Jean-François Steiert
Conseiller d'Etat Directeur
Rue des Chanoines 17
1701 Fribourg
Par courriel : seca@fr.ch

Réf. : er

La Roche, le 3 juillet 2025

Modifications du plan directeur cantonal et révision du plan sectoriel pour l'exploitation des matériaux (PSEM) – Droit d'être entendu

Monsieur le Conseiller d'Etat,

La mise en consultation citée en titre nous est bien parvenue et a retenu toute notre attention.

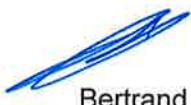
Après analyse de ces modifications, nous avons pris note que la révision du plan sectoriel désigne 14 secteurs prioritaires pour les gravières, dont celui des Marais situé sur le territoire de la Commune de La Roche.

Cependant, nous subordonnons l'exploitation au respect des conditions suivantes :

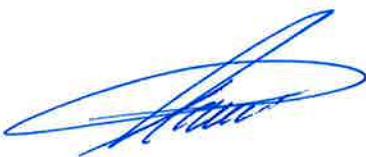
1. La problématique du remblaiement et de la remise en état de la gravière actuelle située sur l'article 2269 RF La Roche doit être résolue afin de limiter les nuisances et respecter le voisinage.
2. Donner la possibilité de transférer le périmètre d'urbanisation de la zone d'activité sise sur la parcelle article 2315 RF La Roche sur les gravières actuellement en remblai (modalités à définir).

Nous vous remercions par avance de l'attention portée à notre position et vous prions d'agrémenter, Monsieur le Conseiller d'Etat, l'expression de nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL


Bertrand Gaillard
Syndic




Pascal Rausis
Administrateur